

REUNION DE CONSEIL DU 29 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-neuf Avril à 18h00 le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de Philippe MENNEGUERRE, le Maire.

Etaient Présents : MM Philippe MENNEGUERRE, Michel VIIGNERON, Mme Line DUSSAULD, MM, Serge NICOU, Jean-Pierre VIAUD, Yannick GARDRAT, Bernard GAILLARD, Cédric TEXIER

Absent excusé : M. Sébastien NAISSANT, Mmes Lucie DODIN, Maria TEN BRUMMELHUIS.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Line DUSSAULD

Ordre du Jour :

- 1) Contrat Adjoint technique (bus et ménage),
- 2) Chemin des Balladins,
- 3) Elections Législatives 12 et 19 Juin 2022,
- 4) Préau Salle des Fêtes,
- 5) Repas des aînés,
- 6) Questions Diverses.
 - a. Socle pour drapeau

1 – Contrat Adjoint technique (bus et ménage)

Le Maire explique au Conseil Municipal que :

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriales,

Vu l'article 34 e la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de la chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner quel(s) grade(s) et a à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'en raison du surcroît de travail conséquent à l'accompagnement des enfants dans le bus, l'entretien des bâtiments et des espaces verts, il y aurait lieu, de créer un emploi pour accroissement d'activité d'un agent d'entretien des bâtiments et des espaces verts à temps non complet à raison de 20h de travail par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité soit 6 voix :

- La création d'un emploi pour accroissement d'activité d'un agent pour l'accompagnement des enfants dans le bus, l'entretien des bâtiments et des espaces verts à compter du 01 Mai 2022.
- De préciser que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 20 heures/semaine.
- Que la rémunération pourra être celle correspondant à l'indice Brut 367, indice Majoré 340.
- D'autoriser M. le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.
- D'inscrire cette dépense au budget 2022.

2 – Chemin des Balladins

Pour que l'eau ne creuse pas la route, il faut que le dôme soit bombé et le fossé soit curée pour le bon écoulement de l'eau.

Bernard GAILLARD émet un doute sur la durée du bon état du chemin, car en effet l'eau creuse le calcaire.

Le Conseil Municipal décide de faire le chemin des Balladins en calcaire simple et d'ici un an, voir pour éventuellement le goudronner ou le sabler.

3 – Elections Législatives 12 et 19 Juin 2022

Le 12 Juin 2022 :

De 8h00 à 11h30 :

Philippe MENNEGUERRE
Sébastien NAISSANT

De 11h30 à 15h30 :

Serge Nicou
Line DUSSAULD
13h30)

De 15h30 à 18h00 :

Bernard GAILLARD
Michel VIGNERON

Le 19 Juin 2022 :

De 8h00 à 11h30 :

Philippe MENNEGUERRE
Yannick GARDRAT

De 11h30 à 15h30 :

Cédric TEXIER
Serge NICOU(jusqu'à 13h30), Line DUSSAULD (à partir de

De 15h30 à 18h00 :

Bernard GAILLARD
Michel VIGNERON

4 – Préau Salle des Fêtes

L'architecte, Mme LEGER de Chevanceaux a demandé un plan de l'existant de la salle des fêtes. Les démarches se poursuivent et risquent de prendre du temps.

On attend le devis de Mme LEGER pour voir qu'elle aide nous pouvons solliciter.

5 – Repas des aînés

Il est envisagé d'offrir un repas pour la population en septembre, les dates proposées sont le 4 de préférence ou les 18 ou 25 Septembre 2022.

Des devis vont être demandés auprès de traiteur pour le 4 Septembre.

6 - Questions Diverses

Il faut adapter les socles devant la mairie pour les drapeaux. En effet les drapeaux sont grands et les manches trop gros pour s'adapter à l'existant.

Concernant le logement communal, le jugement a été transmis à l'huissier, nous devrions récupérer le logement en septembre, les démarches sont encore très longues.

Le logement de M. POUPIN a une fuite au niveau du vélux et d'une fenêtre à changer sur la façade ouest. Il y a aussi une fuite autour de la cheminée. Des devis vont être demandé.

Il faut revoir le réglage de l'éclairage public. La durée pourrait être réduite, Serge NICOU va régler la minuterie pour qu'elle fonctionne de 6h30 à 22h00.

Il est demandé quand les poteaux de la fibre seront retirés, car ils gênent le passage des engins agricoles.

Fin de séance à 19h55

Philippe MENNEGUERRE

Michel VIIGNERON

Line DUSSAULD

Sébastien NAISSANT

Absent Excusé

Serge NICOU

Jean-Pierre VIAUD

Absent Excusé

Yannick GARDRAT

Absent Excusé

Lucie DODIN

Absente Excusée

Bernard GAILLARD

Cédric TEXIER

Maria TEN BRUMMELHUIS